

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00592

Numéro SIREN : 341 725 786

Nom ou dénomination : DIVALTO

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 11487

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 69 08 40 31
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

SEVEN SEAS
44 RUE FORTUNY
75017 PARIS

V/REF :
N/REF : 87 B 592 / 2022-B-11487

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 06/07/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Concernant la société

DIVALTO
Société par actions simplifiée
11 rue Icare
Aeroparc
67960 Entzheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-11487 le 07/07/2022

R.C.S. STRASBOURG TJ 341 725 786 (87 B 592)

Fait à STRASBOURG le 07/07/2022,

LE GREFFIER



Certifié conforme à l'original

Bilan
DIVALTO

Au : 31/12/2021

N° SIRET 34172578600147

EUR

ACTIF		Exercice			Exercice N-1	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2020	
Capital souscrit - non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	172 764	65 941	106 823	75 244
		Fonds commercial (1)	2 061 900		2 061 900	2 061 900
		Autres	15 068 363	11 254 904	3 813 459	3 561 935
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Total		17 303 027	11 320 845	5 982 182	5 699 079
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels		1 887	1 887			
Autres		2 376 275	1 812 917	563 358	518 684	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total		2 378 162	1 814 804	563 358	518 684	
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	358 549	93 400	265 149	2 334 049	
	Créances rattachées à des participations	961 675		961 675	507 173	
	Autres titres immobilisés		975 200	-975 200		
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	93 330		93 330	94 038	
Total		1 413 554	1 068 600	344 954	2 935 260	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		21 094 743	14 204 249	6 890 494	9 153 023	
Actif circulant	Stocks	Matières premières et autres approvisionnements	130		130	272
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	22 138	4 933	17 205	19 871
	Total		22 268	4 933	17 335	20 143
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Clients et comptes rattachés	6 493 581	123 625	6 369 956	5 640 908
		Autres	3 059 562	288 834	2 770 728	3 058 168
		Capital souscrit - appelé, non versé				
Total		9 553 143	412 459	9 140 684	8 699 076	
Divers	Valeurs mobilières de placement : (dont actions propres)	5 791		5 791	5 791	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	11 860 846		11 860 846	10 262 415	
Total		11 866 637		11 866 637	10 268 206	
Charges constatées d'avance (3)		337 241		337 241	306 832	
TAL DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		21 779 289	417 392	21 361 897	19 294 257	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion Actif		22 832		22 832	91 070	
TOTAL DE L'ACTIF		42 896 864	14 621 641	28 275 223	28 538 350	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks		Créance Clients		

Bilan DIVALTO

Au : 31/12/2021

N° SIRET 34172578600147

EUR

PASSIF		Exercice	Exercice N-1
Capitaux propres	Capital (dont versé : 824700)	824 700	824 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	660 734	660 734
	Ecart de réévaluation	0	0
	Ecart d'équivalence	0	0
	Réserves		
	Réserve légale	82 471	82 471
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	23 518	21 350
	Autres	5 686 304	4 659 628
	Report à nouveau	0	0
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 004 503	3 028 742
	Situation nette avant répartition	10 282 230	9 277 625
	Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	3 470 349	3 228 716	
Total	13 752 579	12 506 341	
Autr. Fonds	Titres participatifs	0	0
	Avances conditionnées	0	0
Total	0	0	
PROVISIONS	Provisions pour risques	137 829	106 070
	Provisions pour charges	0	65 000
Total	137 829	171 070	
DETTES (1)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	3 388 142	4 085 795
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	342 779	1 562 394
	Total	3 730 921	5 648 189
	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours (1)	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 314 727	1 139 172
	Dettes fiscales et sociales	4 291 003	4 798 944
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	410 083	265 568	
Total	6 015 813	6 203 684	
Produits constatés d'avance (1)	4 613 072	3 997 266	
TOTAL DES DETTES ET DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	14 359 806	15 849 139	
Ecarts de conversion passif	25 009	11 800	
TOTAL DU PASSIF	28 275 223	28 538 350	
Renvois :	(1) Dont Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	14 358 806	15 804 673
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0	0
	(3) Dont emprunts participatifs	0	0

Catégorie conforme à l'original

Compte de résultat

DIVALTO

Périodes 01/01/2020 31/12/2020 Durées 12 mois
01/01/2021 31/12/2021 12 mois

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice N-1
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	223		223	347 384
	Production vendue			0	0
	Biens				
	Services	24 384 438	1 399 865	25 784 303	22 778 260
	Chiffre d'affaires net	24 384 661	1 399 865	25 784 526	24 235 402
	Production stockée			0	0
	Production immobilisée			1 259 733	1 183 506
	Subventions d'exploitation			36 411	7 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (6)			181 098	164 821
	Autres produits			9 430	1 841
	Total			27 271 198	25 593 237
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			875 148	848 730
	Variation des stocks			5 954	3 404
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		Achats	0	0
	Variation des stocks			143	149
	Autres achats et charges externes (3)			6 535 231	5 305 629
	Impôts, taxes et versements assimilés			422 720	540 991
	Salaires et traitements			9 614 000	8 929 968
	Charges sociales			4 445 900	4 124 662
	Dotations - sur immobilisation		dotations aux amortissements	1 351 130	1 184 262
	dotations aux provisions			0	0
	d'exploitation - sur actif circulant			9 108	106 063
	- pour risques et charges			100 000	78 500
Autres charges			103 698	150 911	
	Total			23 463 032	21 273 269
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				A	3 808 166
Opér	Bénéfice ou perte transférée		B	0	0
	Pertes ou bénéfices transféré		C	0	0
Produits financiers	De participation (4)			32 141	30 027
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			213	10
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			495	762
	Reprises sur provisions et transferts de charges			91 070	35 390
	Différences positives de change			88 046	3 450
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
	Total			211 965	69 639
Charges financières	Dotations aux amortissements et provisions			116 228	91 070
	Intérêts et charges assimilées (4)			28 783	21 190
	Différences négatives de change			44	161 523
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
	Total			145 055	273 783
RÉSULTAT FINANCIER				D	66 910
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	3 875 076
					4 115 824

Compte de résultat

DIVALTO

Périodes	01/01/2020	31/12/2020	Durées	12 mois
	01/01/2021	31/12/2021		12 mois

EUR

		Total	Total
Produits exceptionne	Sur opérations de gestion	0	0
	Sur opérations en capital	2 941 936	144 460
	Reprises sur provisions et transferts de charges	976 731	881 451
	Total	3 918 667	1 025 911
Charges exceptionne	Sur opérations de gestion	253 358	39 318
	Sur opérations en capital	1 975 500	0
	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 482 398	1 204 273
	Total	4 711 256	1 243 591
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		F	-792 589
Participation des salariés aux résultats		G	310 115
Impôts sur les bénéfices		H	-232 131
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 004 503	3 028 742
Renvois	(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) Y compris - Redevances de crédit-bail mobilier	18 534	24 891
	- Redevances de crédit-bail immobilier		
	(4) Dont produits concernant les entités liées	32 141	30 027
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées	9 970	14 552
	(6) Dont transferts de charges	48 146	0

TM

ANNEXE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan s'élève à 28 288 747 € et le bénéfice net de l'exercice est de 3 004 502 €.

L'exercice a une durée de 12 mois.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2021, la crise sanitaire est toujours d'actualité mais l'impact sur l'activité n'a pas eu de conséquence significative sur l'exercice.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

DIVALTO a décidé de céder sa filiale à un de ses partenaire tout en poursuivant les relations commerciales afin de pérenniser et de développer l'activité de DIVALTO (Suisse). Dans le cadre de cette cession, DIVALTO abandonne ses créances en compte courant de façon à assainir la situation financière de DIVALTO (Suisse) et de garantir ainsi au mieux le développement commercial de DIVALTO en Suisse.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

(décret n° 83-1020 du 29/11/1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2, et 24-3)

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2020-07 du 24/07/2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général applicable aux exercices clos le 31/12/2021 et suivants et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ont été réalisés selon les prescriptions des articles 214-16 à 214-19 du PCG.

Il est à noter, qu'en application de la directive européenne 2015-06, à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels des entités est affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Les malis techniques, figurant en fonds de commerce sont représentatifs soit d'un type de clientèle historique constituant toujours la base de l'activité concernée, soit d'un nom commercial (d'activité ou de type de produit). Ils correspondent ainsi bien à des fonds de commerce à durée illimitée, faisant l'objet d'un test de valeur annuel et d'une éventuelle provision.

- a. Changements de méthodes : Néant
- b. Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

- c. Participation, autres valeurs immobilisées, valeurs mobilières de placement

Dans le principe, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Un test de valeur est réalisé en fin d'exercice. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation ont fait l'objet d'un test de valeur à la clôture. Celui-ci a mis en avant une perte de valeur qui a conduit à une provision pour dépréciation des titres de la société Divalto Suisse pour un montant de 93 400 € ainsi qu'une dépréciation des comptes rattachées de la dite société pour un montant de 975 000 €.

- d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- e. Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas opté pour la comptabilisation des engagements de retraite conformément à la recommandation 03-01 du CNC du 1er avril 2003, mais l'information est présentée en Note 4 g.

4. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- a. Capital et réserves

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 824 700 € et est composé de 41 235 actions ordinaires d'une valeur nominale de 20 euros entièrement libérées.

Le bénéfice de 2020, de 3 028 742 €, a été affecté comme suit :

Distribution de Dividendes :	1 999 898 €
Réserves facultatives :	1 026 676 €
Réserves règlementées :	2 168 €

b. Provisions

en €	Cumul Début d'exercice	Dotations	Reprise	Cumul Fin d'exercice
TOTAL Provisions réglementées	3 228 716	1 218 364	-976 731	3 470 349
Provisions pour Risques et charges				
Pertes de change	91 070	22 829	-91 070	22 829
Risques clients	65 000	100 000	-65 000	100 000
Litiges	15 000	0	0	15 000
TOTAL Provision dépréciation	171 070	122 829	-156 070	137 829
Provisions pour dépréciations				
Fonds de commerce	0			0
Titres de participation	0	93 400		93 400
Créances rattachées à des participations	0	975 200		975 200
Stocks	8 221	4 933	-8 221	4 933
Clients	179 178	4 175	-59 730	123 623
Comptes courant		288 834		288 834
TOTAL Provision dépréciation	187 399	1 366 542	-67 951	1 485 990

En ce qui concerne les provisions pour risques, seuls les risques et litiges probables relevés mais dont l'issue reste incertaine ont fait l'objet de provisions.

Différents risques clients et tiers sont valorisés conformément à la norme CRC 2000-06 sur les passifs. Concernant les litiges, par mesure de prudence, la société constitue si besoin une provision à hauteur des éléments possibles relatifs aux demandes.

Les provisions pour stocks comprennent, le cas échéant, les provisions constituées pour les matériels en panne ou anciens car seuls les matériels neufs et récents sont destinés à être commercialisés.

c. Actif immobilisé et amortissements

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix d'achat augmenté des éventuels frais de port.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées soit à leur prix d'achat, soit à leur coût de production, à savoir, coût de la main d'œuvre engagée pour leur élaboration.

Les dotations aux amortissements sont calculées soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif ; pour davantage de détail, il convient de se reporter au tableau des amortissements.

IMMOBILISATIONS

en €	Valeur Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Fin d'exercice
Frais d'établissement	0			0
Licences	122 764	50 000		172 764
Fonds de commerce	2 061 900			2 061 900
Autres Immobilisations Incorporelles	11 447 544	937 610		12 385 154
Immobilisations en cours	2 259 621	1 356 408	932 820	2 683 209
Total Immobilisations Incorporelles	15 891 829	2 344 018	932 820	17 303 027
Installations Techniques	1 887			1 887
Matériel roulant	914 032	167 887	-73 229	1 008 690
Matériel et Mobilier de bureau	1 045 568	93 312	-2 113	1 136 767
Autres immobilisations Corporelles	224 308	6 510		230 818
Total Immobilisations Corporelles	2 185 795	267 709	-75 342	2 378 162
Participations	2 334 048		-1 975 500	358 548
Créances rattachées à des participations	507 173	454 504		961 676
Prêts & autres immobilisations financières	94 038		708	93 330
Total Immobilisations Financières	2 935 259	454 504	-1 974 792	1 413 554

AMORTISSEMENTS

en €	Durée et Méthode	Cumul Début d'exercice	Dotation	Reprise	Cumul Fin d'exercice
Frais d'établissement					
Licences		47 520	18 421		65 941
Fonds de commerce		0			0
Autres Immobilisations Incorporelles	3 L	10 145 230	1 109 674	0	11 254 904
Total Immobilisations Incorporelles		10 192 750	1 128 095	0	11 320 845
Installations techniques		1 887			1 887
Matériel roulant	3/5 L	593 854	112 216	-73 229	632 841
Matériel et Mobilier de bureau	3/10 L	942 693	84 305	-2 112	1 024 886
Autres immobilisations Corporelles	10 L	128 676	26 514		155 190
Total Immobilisations Corporelles		1 667 110	223 035	-75 341	1 814 804
Autres immobilisations incorporelles		3 214 237	1 213 698	-976 731	3 451 204
Frais d'acquisition de titres		14 478	4 667		19 145
Total Amortissement Dérogatoire		3 228 715	1 218 365	-976 731	3 470 349

Les augmentations correspondent aussi bien à la création qu'à l'acquisition d'immobilisations supplémentaires.

Les diminutions d'immobilisation et d'amortissement sont dues aux mises hors service en ce qui concerne les immobilisations incorporelles (programmes vendus), aux cessions et mises hors services en ce qui concerne les immobilisations corporelles.

Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours sont constituées de programmes destinés à nos ventes. Les programmes immobilisés génèrent encore ou sont destinés à générer un chiffre d'affaires régulier supérieur à leur valeur nette comptable.

Les installations techniques regroupent le matériel d'interventions techniques ; le matériel et mobilier de bureau, outre les éléments courants, comportent le matériel de démonstration, et les ordinateurs mis à disposition des analystes programmeurs et des services administratifs ; les autres immobilisations corporelles comprennent en particulier les agencements immobiliers.

Les immobilisations corporelles ne nécessitent aucune provision pour dépréciation au 31 décembre : ce sont des immobilisations courantes, utilisées dans des conditions normales, n'ayant pas subi de fluctuations de valeur autre que celles correspondant à leur obsolescence.

Le poste Licences est constitué principalement du nom commercial DIVALTO, de la marque SWING et des investissements réalisés en 2019 sur le site internet ; aucune provision n'est à constater.

Le poste Fonds de commerce correspond :

1. à hauteur de 664 830 €, au fonds apporté en 1991 par l'activité MERCURE INFORMATIQUE.
2. à hauteur de 525 848 €, au fonds de commerce de la société IBS, correspondant à la sur- valeur dégagée lors de l'absorption de la société, auxquels s'ajoutent 50 000 € de fonds acheté auprès du CTDEC en février 2008.
3. à hauteur de 419 740 € au fonds acheté auprès de RBS en janvier 2013 avec ses produits phare de mobilité et d'agilité.
4. à hauteur de 401 482 € au fonds acheté auprès de Swing Mobility en 2014.

L'ensemble de ces fonds de commerce a fait l'objet de tests de dépréciation basés sur des métriques propres au secteur d'activité. Les explications concernant d'éventuelles provisions sont développées dans la rubrique « Provisions » de la présente Annexe.

Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés

d. Actif circulant et dettes

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (suivi par référence ou règle du FIFO pour les articles non identifiables), les frais de stockage n'étant pas pris en compte ; ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Les encours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale ; certaines créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale, à l'exception de quelques Sicav de trésorerie, d'un très faible montant, qui, pour des raisons de simplification, ont été activées à leur valeur boursière au 31/12/2021.

Les échéances des créances et dettes sont les suivantes :

ETAT DES CREANCES (en €)	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	975 200	975 200	0
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	93 330		93 330
Total actif immobilisé	1 068 530	975 200	93 330
Actif circulant et charges constatées d'avance :			
Clients douteux ou litigieux	150 804	150 804	
Autres créances clients	6 342 215	6 342 215	
Personnel et comptes rattachés	47 097	47 097	
Organismes sociaux	4 668	4 668	
Etat, Impôt sur les bénéfices	0		
Etat, TVA	253 804	253 804	
Etat, Autres impôts	0		
Etat, Divers	6 729	6 729	
Groupe et associés	2 712 585	2 712 585	
Débiteurs divers	32 970	32 970	
Autres créances	24 539	24 539	
Charges constatées d'avance	337 241	337 241	
Total actif circulant et charges constatées d'avance	9 912 652	9 912 652	0

ETAT DES DETTES (en €)	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr auprès d'établ crédit	3 370 064	1 273 286	2 096 778	
Emprunts, dettes financières divers-hors groupe	54 765	53 765	1 000	
Groupe et associés	319 617	319 617		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 314 727	1 314 727		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	210 075	210 075		
Personnel et comptes rattachés	1 601 548	1 601 548		
Organismes sociaux	1 175 642	1 175 642		
Etat, Impôt sur les bénéfices	0			
Etat, TVA	1 349 784	1 349 784		
Etat, Autres impôts	164 029	164 029		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	200 008	200 008		
Produits constatés d'avance	4 613 072	4 613 072		
Total dettes	14 373 331	12 275 553	2 097 778	0

Conformément à la loi du 24 Juillet 1966, aucune avance n'a été allouée aux dirigeants de la société, ni aucun crédit.

Le poste Groupe et Associés figurant au tableau des créances comprend notamment un montant de 1 025 074 € de compte courant d'intégration fiscale.

Les charges et produits constatés d'avance se répartissent comme suit :

En €	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance :	337 241	0	0	337 241
Stock	5 609			5 609
Locations et charges diverses	98 229			98 229
Salons/manifestations, communication	36 791			36 791
Honoraires et commissions				0
Redevances	97 798			97 798
Entretien et Réparations	1 741			1 741
Autres	97 073			97 073
Produits constatés d'avance :	4 613 072	0	0	4 613 072
Assistance et maintenance	908 680			908 680
Abonnements	3 362 435			3 362 435
Kits et packages	182 240			182 240
Prestations	159 717			159 717

Aucune charge à répartir sur plusieurs exercices n'est constatée dans les comptes de régularisation.

Les charges à payer et produits à recevoir se répartissent comme suit :

ACTIF	Produits à recevoir	PASSIF	Charges à payer
Clients et comptes rattachés	221 184	Emprunts auprès des établissements de crédit	0
Autres Créances	31 594	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 370
		Dettes fiscales et sociales	2 325 750
		Autres dettes	200 008
Total	252 778	Total	2 943 128

Les produits exceptionnels et charges exceptionnelles se répartissent comme suit :

En €	Exceptionnel
Charges exceptionnelles :	4 711 256
VNC immobilisation Cédées	1 975 500
Dot aux amortissements dérogatoires	1 218 364
Dépréciation des comptes courants	1 264 034
Autres charges exceptionnelles	253 358
Produits exceptionnels :	3 918 667
Indemnités perçus	
Produits de cession	2 941 936
Reprise d'amortissements dérogatoires	976 731

e. Eléments concernant les entreprises liées

L'article 24-9 du décret du 29.11.1983 stipule qu'une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

Sont donc liées, les sociétés : VIPICO II, DIVALTO, SCI DIVALTO, DIVALTO AMERIQUE DU NORD (Canada), SWING GMBH et DIVALTO Suisse.

Il n'existe pas de transactions significatives avec les parties liées conclues à des conditions anormales du marché

f. Informations relatives aux postes du compte de résultat

(1) *Ventilation du chiffre d'affaires par activité*

En €	TOTAL	France	Etranger
Vente Produits licences	6 790 486	6 388 532	401 954
Abonnements	12 190 593	11 425 422	765 171
Autres prestations de services	6 521 543	6 354 724	166 819
Autres	281 904	197 557	84 347
TOTAL	25 784 526	24 366 235	1 418 291

(2) *Rémunération des dirigeants*

La structure de la Direction aboutirait à individualiser la rémunération de chaque dirigeant

(3) *Résultat courant après impôt*

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	3 875 075	-306 233	4 181 308
Résultat exceptionnel	-792 589	79 259	-871 848
CIR		404 583	
Participation et intéressement	310 115	54 522	364 637
Résultat comptable	2 772 371	-232 131	3 004 502

(4) *Montant des honoraires des Commissaire aux comptes*

- au titre du contrôle légal : 10 200 €
- au titre de prestations liées à la mission : 0 €

(5) *Incidence des dispositions sur le résultat et les capitaux propres*

Pour l'exercice 2021, la société a bénéficié de divers crédits d'impôt dont un crédit d'impôt recherche et innovation de 404 583 €.

Elle a également opté en 2020 pour le régime de l'IPBox (art 238 du CGI) lui permettant de soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences d'exploitation de ses logiciels protégés par le droit d'auteur.

(6) *Accroissement et allègement de la dette future d'impôt*

	Base	Impôt au taux de 10%
Accroissement :		
Ecart de conversion Actif	22 832	-2 283
Allègement :		
Participation des salariés	-247 692	24 769
Organic	-11 010	1 101
Provision pour perte de change	-22 829	2 283
Ecart de conversion Passif	-25 009	2 501
Déficit reportable	0	0
Total	-306 540	30 654

g. Autres informations

(1) *Effectif moyen :*

- Cadres : 174
- Employés et Techniciens : 40
- Apprentis et contrats de professionnalisation : 4
- Total : 218

(2) *Engagements financiers*

Engagements donnés :

Dans le cadre de la cession de la société IDYLIS, DIVALTO a accordé :

- une garantie d'actif et de passif qui expirera le 31 décembre 2023. Cette garantie peut être mise en œuvre dès que la somme des préjudices excède 30 000 € et l'indemnisation ne peut pas excéder 630 000 € ;
- une promesse de vente des 10 % exerçable à compter du 1er janvier 2024

Engagements reçus :

Dans le cadre de la cession de la société IDYLIS, DIVALTO a reçu :

- une promesse d'achat des 10 % exerçable à compter du 1er janvier 2024

Engagements de retraite :

Taux d'actualisation : 1,5%

Taux d'évolution des salaires : 0

Taux de turn over :

	Tranche d'âges					
	< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
Cadres		6.00	23.00	18.00	15.00	1.00
Articles 36						
Non Cadres		12.00	11.00			

Table de mortalité : TD1416

Montant au 31 décembre 2021 : 640 146 €

Dont 20 000 € correspondant à l'engagement repris lors du rachat du fonds RBS, sont comptabilisés en dettes

Engagement de crédit-bail mobilier

Postes du bilan	Valeur d'origine	Redevances		Dotation amortissement		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
		Exercice	Cumul	Exercice	Cumul	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans	Total	
Matériel roulant	87 243	187	89 505	203	87 243	0	0	0	0	0

(3) *Composition du Capital*

VIPICO II : 99,96%

Divers porteurs : 0,04%

(4) *Intégration fiscale :*

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale comportant les sociétés suivantes :

- VIPICO II, société têtes de groupe
- DIVALTO, détenue à 99,96% par VIPICO II
- SCI DIVALTO, détenue à 100% par DIVALTO

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été prise par VIPICO II tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts.

L'impôt est calculé au sein du groupe dans chaque filiale, comme si elles étaient imposées séparément.

Le montant de charges et produits remontés à la société tête de groupe est de :

- o Impôts : 172 K€
- o Crédits d'impôts : 405K€

(5) *Tableau des Filiales et des participations*

Système de base											
532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS											
Tableau en Euros											
	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. SCI DIVALTO - 11 rue Icare - 67 960 ENTZHEIM 810 451 260 000 14	1 000	108 921	100%	999	999	296 802	0	266 300	56 716	0	
DIVALTO GMBH - Berliner Str. 56 - D - 77 694 KELH AM RHEIM	25 000	303 730	100%	20 000	20 000	0	0	226 376	38 662	0	
DIVALTO AMERIQUE DU NORD - 105-2325 Rue Centre MONTREAL - QC - H3K1J6	695	-412 548	100%	718	718	841 430	0	705 165	70 056	0	
DIVALTO SUISSE - Chemin des châlets 9 - 1 279 CHAVANNES-DE-BOGIS	92 575	-1 029 344	100%	93 399	0	1 026 929	0	1 158 195	-441 587	0	dépréciation postposition 975 200€ dépréciation compte courant 288 834€ dépréciation des titres 93 400€
2. IDYLIS - 6 boulevard St Denis 75010 PARIS 839 771 813 000 20	2 195 000	7 882	10%	219 500	219 500	90	0	1 218 569	51 007	0	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

DIVALTO

Société par actions simplifiée au capital de 824.700 euros
Siège social : 11, rue Icare – Aéroparc – 67960 Entzheim
RCS Strasbourg 341 725 786

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le **17 juin**,
A **14 heures**,

Les associés de la société DIVALTO, société par actions simplifiée au capital de 824.700 euros, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 341 725 786, dont le siège social est sis 11, rue Icare – Aéroparc – 67960 Entzheim (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société, sur convocation du président.

En entrant en séance, les associés ont émarginé la feuille de présence, en leur nom propre ou en qualité de mandataire.

Monsieur Thierry Meynlé préside l'assemblée en sa qualité de représentant légal du président de la Société, la société VIPICO II (le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 41.219 actions sur 41.235 actions composant le capital social de la Société.

Le quorum requis étant réuni, le Président déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée, et qu'elle peut valablement délibérer et adopter les résolutions figurant à l'ordre du jour à la majorité requise.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

Ordre du jour

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation des conventions relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
4. Fixation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2022 ;
5. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion établi par le président ;
- le rapport général et le rapport spécial sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes de la Société ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- un exemplaire des statuts de la Société ; et

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du président, les rapports du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions soumises à leur approbation, ont été mis à la disposition de chacun des associés dans les délais prévus par la loi et les statuts. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis il déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre. Diverses observations sont échangées et le Président fournit à cette occasion toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

* * *

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du président,

approuve sans réserve les termes dudit rapport,

approuve le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élève 13 936 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 1 394 euros,

approuve sans réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) qui lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 3.004.502 euros, ainsi que l'inventaire et l'ensemble des opérations traduites dans les comptes ou résumées dans le rapport du président,

donne par conséquent quitus entier et sans réserve au président pour sa gestion de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Voix pour : ***41 219***

Voix contre : ***0***

Abstentions : ***0***

Cette résolution est approuvée.

Deuxième résolution
Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du président,

prend acte que l'exercice écoulé s'est soldé par un bénéfice de 3.004.502,05 euros et que le montant du compte "Autres Réserves" était, à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, de 5.686.304,09 euros, amenant le montant des sommes distribuables à 8.690.806,14 euros

décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter ce montant des sommes distribuables de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 195 euros par action	8.040.825,00 euros
- au compte « Réserves Réglementées »	2 168,10 euros
- affectation au compte « Autres Réserves »	<u>647.813,04 euros</u>
TOTAL	8.690.806,14 euros

le dividende étant mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2022 ;

constate que, du fait de cette affectation, le compte « Autres Réserves » est créditeur d'une somme de 647.813,04 euros et le compte « Réserves réglementées » d'une somme de 25.686,20 euros,

rappelle, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Distribution globale (en euros)	Montant éligible à l'abattement de l'article 158 du CGI
2018	1.525.695	Totalité du dividende distribué, soit globalement 1.525.695 euros et 37 euros par action
2019	1.525.695	Totalité du dividende distribué, soit globalement 1.525.695 euros et 37 euros par action
2020	1.999.897,50	Totalité du dividende distribué, soit globalement 1.999.897,50 euros et 48,50 euros par action

Voix pour : 41 219

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est *approuvée*

Troisième résolution

Approbation des conventions relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

approuve sans réserve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Voix pour : 41 219

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est approuvée

Quatrième résolution

Fixation et ratification de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2022

L'assemblée générale des associés, statuant conformément à l'article 17.5 des statuts de la Société et aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Président, décide de fixer la rémunération du Président à recevoir au titre de son mandat social au cours de l'exercice à clore le 31 décembre 2022 à un montant de neuf cent cinquante mille euros (EUR 950 000) hors taxes, versée mensuellement, et ratifie en conséquence le montant des sommes versées au Président à ce titre depuis le début de l'exercice.

Voix pour : 41 219

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est approuvée

Cinquième résolution
Délégation de pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du président, en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Voix pour : **41 219**

Voix contre : **0**

Abstentions : **0**

Cette résolution est **approuvée**

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et sera répertorié dans le registre des assemblées générales de la Société.



VIPICO II
Représentée par Monsieur Thierry Meynlé
Président